

Chambéry, le 17 septembre 2019



Le directeur académique
des services de l'Éducation nationale de la Savoie

à

Mesdames les directrices,
Messieurs les directeurs d'école

s/c de Mesdames, Messieurs les IEN

DMEL

Objet : Modalités de participation des intervenants extérieurs aux activités d'enseignement

La présente note a pour objet la synthèse des conditions de participation des intervenants extérieurs aux activités d'enseignement dans les écoles du 1^{er} degré publiques, déclinée de la manière suivante :

Réf : Scol/19-10917
Affaire suivie par
I.Marfil

Téléphone
04.79.69.16.36
Télécopie
04.79.69.72.99

Mél.
Ce.dsden73-Divel-dir@ac-
grenoble.fr

- ❖ L'Éducation physique et sportive
- ❖ Les activités artistiques
- ❖ Les langues vivantes étrangères
- ❖ Les autres activités d'enseignement
- ❖ Les associations locales éducatives

Adresse postale
Direction des services
Départementaux de
L'Éducation nationale
Savoie
131 avenue de Lyon
73018 Chambéry Cedex

Adresse des bureaux
131 avenue de Lyon
73000 Chambéry

site internet
<http://ia73.ac-grenoble.fr>

Rappels :

- ❖ Les activités conduites avec un intervenant doivent nécessairement référer au contenu des programmes.
- ❖ Quel que soit le statut de l'intervenant, il intervient auprès des élèves sur autorisation du directeur de l'école et sous la responsabilité de l'enseignant. Le déroulement d'une séance peut être interrompu à tout moment par l'enseignant s'il constate que les conditions de sécurité ne sont plus réunies.
- ❖ L'aide apportée par un intervenant extérieur dans l'accompagnement de la vie collective relève de la responsabilité du directeur et du maître de la classe.

Documents joints :

- Fiche Intervenants pour les activités d'EPS
- Mémento sur la participation d'intervenants extérieurs
- Normes d'encadrement des activités d'EPS
- Manuel GENIE pour les écoles
- Demande d'agrément d'un intervenant bénévole en EPS
- Fiche intervenants pour les activités artistiques
- Fiche intervenants en langues vivantes étrangères
- Fiche Autres intervenants rémunérés ou bénévoles
- Fiche Association locales éducatives complémentaires de l'enseignement public
- Demande de validation de projet pédagogique
- Notice d'inscription au répertoire départemental des intervenants rémunérés

Pour la rectrice et par délégation,
Le directeur académique des services
De l'éducation nationale



Eric LAVIS